

ÉDITORIAUX

QUAND LE LOUP CHERCHE À SE CACHER

Une censure aussi II. Les Actes du Concile publiés par le Vatican ont soigneusement omis une phrase où Mgr Lefebvre dénonçait clairement la voix du loup qui se faisait entendre dans l'aula conciliaire.

Il s'agit d'un texte que Mgr Lefebvre a remis au secrétariat du Concile le 9 septembre 1965 sur le fameux «Schéma 13» (qui allait devenir la constitution *Gaudium et Spes*). Ce texte de Mgr Lefebvre n'a pas été lu dans l'aula, mais il appartient quand même aux interventions officielles faites au Concile et il a été publié dans les Actes. Toutefois, on a supprimé habilement la dernière phrase (nous la soulignons en italique) :

Cette constitution pastorale n'est ni pastorale, ni émanée de l'Église catholique : elle ne paît pas les hommes et les chrétiens de la vérité évangélique et apostolique et, d'autre part, jamais l'Église n'a parlé ainsi. Cette voix, nous ne pouvons l'écouter, parce qu'elle n'est pas la voix de l'Épouse du Christ. Cette voix n'est pas la voix de l'Esprit du Christ. La voix du Christ, notre Berger, nous la connaissons. Celle-ci, nous l'ignorons. Le vêtement est celui des brebis ; *la voix n'est pas celle du Berger, mais peut-être celle du loup*¹.

Voici le texte publié par les Actes :

*Hæc constitutio pastoralis neque est pastoralis neque dimanat ab Ecclesia catholica, quia non pascit homines et fideles veritate evangelica et apostolica, et quia nequaquam sic locuta est Ecclesia. Vocem hanc audire non possumus quia non est vox Sponsæ Christi. Hæc vox non est Spiritus Christi. Christi et Pastoris nostri vocem cognoscimus. Hanc vocem ignoramus*².

Si l'on compare avec le texte qui a été remis au Concile (voir le fac-similé ci-après³), on voit qu'on a supprimé les mots : «Vestis est ovium, attamen vox non est Pastoris sed forsan lupi (le vêtement est celui des brebis ; la voix n'est pas celle du Berger, mais peut-être celle du loup)». Visiblement cette phrase gêne. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi : le diable, pour agir, a besoin de dissimuler sa présence.

Non seulement Satan a introduit sa fumée dans l'Église de Dieu⁴, mais il y a fait entendre sa voix. Merci à Mgr Lefebvre de l'avoir dit, de l'avoir écrit. A nous de veiller à ne pas nous laisser tromper.

Reproduction du document des Actes

Ce n'est pas le premier «arrangement» que la Rome conciliaire se permet avec les textes. Rappelons, par exemple, le cas des «semences du Verbe» : on nous affirme que les Pères de l'Église voyaient dans les diverses religions comme des «semences du Verbe», alors qu'il n'en est rien (voir l'éditorial du *Sel de la terre* 38).

Autre manière de «s'arranger» avec la vérité : l'occulter. La Rome conciliaire est passée maîtresse dans cette méthode : les catholiques contemporains ignorent pratiquement tout ce qui a précédé le Concile, et notamment les textes du magistère qui condamnent les erreurs de l'Église conciliaire.

Ce silence est affecté, puisqu'on ne répond rien quand ces contradictions sont signalées. A moins que l'on ne réponde, comme le fit Paul VI à Mgr Lefebvre : «Ce n'est pas le lieu dans cette lettre de reprendre chacun de ces problèmes»⁵.

Cet esprit de mensonge, pour appeler les choses par leur nom, empêche la confiance. On comprend dès lors la prudence de Mgr Fellay qui demande des «préalables» à toute discussion avec Rome, afin de rétablir la confiance perdue.

UNE HIÉRARCHIE POUR DEUX ÉGLISES

Dans une lettre du 25 juin 1976 adressée à Mgr Lefebvre de la part du pape, Mgr Giovanni Benelli⁶ employa le premier une expression qui fit fortune : «l'Église conciliaire».

S'ils [les séminaristes] sont de bonne volonté et sérieusement préparés à un ministère presbytéral dans la fidélité véritable à l'Église conciliaire, on se chargera de trouver ensuite la meilleure solution pour eux.

De cette Église conciliaire nous avons souvent parlé dans *Le Sel de la terre*⁷. Mais il n'est pas inutile de revenir sur le sujet, tant il est important.

La question que nous voudrions aborder plus particulièrement ici est la suivante : l'Église catholique et l'Église conciliaire ont-elles une même hiérarchie ?

¹ Lefebvre Mgr Marcel, *J'accuse le Concile*, Martigny, 1976, p. 93.

² *Acta Synodalia Sacrosancti Concilii Œcumenici Vaticani II*, Volumen IV (Periodus quarta), Pars II, 1977, p. 784.

³ Archives de Mgr Lefebvre, Écône, E 02, 04.

⁴ «Par quelque fissure, la fumée de Satan est entrée dans le Peuple de Dieu. [...] On croyait qu'après le Concile le soleil aurait brillé sur l'histoire de l'Église. Mais au lieu de soleil, nous avons eu les nuages, la tempête, les ténèbres, la recherche, l'incertitude. [Paul VI, 29 juin 1972, DC 1613, 16 juillet 1972, p. 658.]

⁵ Lettre du 11 octobre 1976. Si ce n'est pas le lieu dans une lettre de dix-huit pages, ce ne sera jamais le lieu.

⁶ 1921-1982. Créé archevêque de Florence et cardinal en 1977 par Paul VI.

⁷ Voir notamment *Le Sel de la terre* 1, p. 25-38 (frère PIERRE-MARIE, «Ecclesiologie comparée») ; p. 114-118 ; *Le Sel de la terre* 34, p. 248 ; *Le Sel de la terre* 45, p. 36-41.

ÉTAT DE LA QUESTION

Mais tout d'abord, de quoi parlons-nous ? Tâchons de définir autant que nous le pouvons, les deux Églises en question. Nous le ferons selon les quatre causes que distingue généralement la philosophie scolastique.

Une société est un être moral⁸ : c'est une union de personnes recherchant un même but (un même bien commun). On peut distinguer :

- La cause matérielle, ce sont les personnes qui sont unies dans la société. Nous dirons que, dans le cas de l'Église catholique, comme dans celui de l'Église conciliaire, ce sont les baptisés (d'un baptême valide).

- La cause efficiente est le fondateur de la société : Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le cas de l'Église catholique, les papes du Concile pour l'Église conciliaire. Après la disparition du fondateur, c'est l'autorité qui continue à jouer le rôle de cause efficiente en maintenant l'unité de la société. Si bien qu'actuellement, c'est la même hiérarchie qui remplit ce rôle de cause efficiente pour l'Église catholique et pour l'Église conciliaire⁹.

- La cause finale, c'est le bien commun recherché par les membres de la société : dans le cas de l'Église catholique, ce bien recherché est le salut ; dans le cas de l'Église conciliaire, le bien recherché est - plus ou moins consciemment - l'unité du genre humain (l'œcuménisme au sens large¹⁰). «Ce qui définit le mieux toute la crise de l'Église, c'est vraiment cet esprit œcuménique libéral»¹¹.

- La cause formelle est l'union des esprits et des volontés des membres dans la recherche du bien commun. Dans l'Église catholique, il y a l'union des esprits dans une même profession de foi et une union des volontés dans la pratique d'un même culte et dans l'obéissance aux mêmes pasteurs (et donc aux lois qu'ils établissent, à savoir le Droit canon). Dans l'Église conciliaire, on trouve aussi une union des esprits dans l'acceptation d'un même enseignement (le Concile et ce qui s'en réclame) et union des volontés dans la pratique de la nouvelle liturgie et dans l'obéissance aux nouvelles directives de la hiérarchie post-conciliaire (comme le nouveau Droit canon)¹².

Nous pouvons définir l'Église catholique comme la société des baptisés qui cherchent à sauver leurs âmes en professant la foi catholique, en pratiquant le même culte catholique, et en obéissant aux mêmes pasteurs, successeurs des Apôtres.

Quant à l'«Église conciliaire», elle est la société des baptisés qui se soumettent aux directives du pape et des évêques actuels, dans leur volonté de promouvoir l'œcuménisme conciliaire, et qui, par conséquent, admettent tout l'enseignement du Concile, pratiquent la liturgie nouvelle et se soumettent au nouveau droit canon.

Dans ces conditions, est-il possible qu'une même hiérarchie puisse diriger ces deux sociétés ?

OBJECTIONS

⁸ Dans le cas de l'Église catholique, il n'y a pas seulement une union morale. Il y a aussi une union spirituelle due à la participation à des biens surnaturels (la foi par exemple). Mais nous n'envisagerons ici que l'union morale, celle qui est visible même pour un non catholique.

⁹ C'est ce point que nous développerons dans la suite de cet éditorial.

¹⁰ Voir l'éditorial du *Sel de la terre* 54, p. 11 et sq. Nous entendons par œcuménisme au sens large, tout ce qui favorise l'unité du genre humain (le dialogue interreligieux, la liberté religieuse, etc.). Sans doute ce n'est pas le but unique du Concile, mais c'est son but spécifique, ce qui le différencie des autres conciles. Les autres finalités énoncées par les papes Jean XXIII et Paul VI étaient soit catholiques (par conséquent non propres au Concile), soit subordonnées à ce but œcuménique. C'est pourquoi l'Église conciliaire est caractérisée par son œcuménisme et Mgr Lefebvre disait que l'œcuménisme est l'erreur spécifique de notre temps (voir la note suivante).

Dans *Le Sel de la terre* 1, nous disions que l'œcuménisme est la cause «formelle» de l'Église conciliaire, et nous mettions comme cause finale «l'humanisme». Les études ultérieures ont montré que cet humanisme est au service de l'unité du genre humain.

¹¹ Mgr Lefebvre dans une conférence du 4 avril 1978. Quelques autres citations de Mgr Lefebvre : «Quel est le leitmotiv du Concile ? Qu'est-ce qui a inspiré ces textes du Concile ? C'est un esprit œcuménique. La grave faute du concile Vatican II c'est son œcuménisme, un œcuménisme libéral qui change complètement la spiritualité de l'Église. On est absolument stupéfié de voir combien cet esprit œcuménique vraiment libéral a pénétré dans toutes les réformes qui sont issues du concile Vatican II. (Conférence à Essen le 9 avril 1978.)

«[Nous voulons être dans] une unité parfaite avec le Saint-Père, mais dans l'unité de la foi catholique, parce qu'il n'y a que cette unité qui peut nous réunir, mais non pas une espèce d'union œcuménique, une espèce d'œcuménisme libéral, car je crois que c'est ce qui définit le mieux les tendances modernes et ce qu'on pourrait presque exprimer "l'hérésie moderne". Comme j'ai eu occasion de dire à Essen, je crois que c'est ce qui définit le mieux toute la crise de l'Église, c'est vraiment cet esprit œcuménique libéral. Je dis œcuménisme libéral parce qu'il y a un certain œcuménisme qui, s'il est bien défini, pourrait être acceptable. Mais l'œcuménisme libéral, tel qu'il est pratiqué par l'Église actuelle et surtout depuis le concile Vatican II comporte nécessairement de véritables hérésies». (Conférence du 14 avril 1978.)

«C'est cela l'hérésie moderne, c'est vraiment l'hérésie moderne, on peut vraiment [la] désigner sous ce terme nouveau, car il semble bien qu'il y ait une nouvelle hérésie en plus du modernisme, du libéralisme, de toutes ces erreurs, il me semble qu'on peut définir cette erreur moderne : l'œcuménisme, ce faux œcuménisme». (Sermon ou conférence du 16 mai 1978.)

Voir aussi la plaquette faite par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X en 2004, *De l'Œcuménisme à l'apostasie silencieuse*, qui résumait les 25 ans de pontificat du pape Jean-Paul II.

¹² Cette union des esprits et des volontés est beaucoup moins stricte dans l'Église conciliaire que dans l'Église catholique. Il suffit «d'accepter le Concile» ; ensuite, chacun fait un peu ce qu'il veut.

- Première objection : Il n'est pas possible qu'une même hiérarchie dirige deux Églises. Imagine-t-on qu'un même patriarche puisse diriger les coptes catholiques et les coptes orthodoxes ? Il est donc impensable d'imaginer une hiérarchie commune à l'Église catholique et à l'Église conciliaire.

- Deuxième objection : De fait, il n'y a pas une hiérarchie, mais deux. Il y a d'un côté les évêques conciliaires, qui dirigent l'Église conciliaire, et de l'autre les évêques de la Tradition, qui dirigent la Tradition, c'est-à-dire l'Église catholique.

- Troisième objection : Ne voyez-vous pas que la hiérarchie de l'Église conciliaire est une pseudo-hiérarchie ? Le pape n'est pas pape, puisqu'il n'est pas catholique ; quant aux évêques, ils ne sont pas évêques, puisque le nouveau rite de consécration des évêques n'est pas valide.

ARGUMENT D'AUTORITÉ

Nous ne sommes pas les premiers à affirmer que les deux Églises ont la même hiérarchie. On retrouve cette affirmation chez la plupart de ceux qui ont abordé la question avant nous :

Qu'il y ait présentement deux Églises, avec un seul et même Paul VI à la tête de l'une et de l'autre, nous n'y sommes pour rien, nous ne l'inventons pas, nous constatons qu'il en est ainsi.

Gustave Corçaô dans la revue *Itinéraires* de novembre 1974 puis le P. Bruckberger dans *L'Aurore* du 18 mars 1976 l'ont publiquement remarqué : la crise religieuse n'est plus comme au XVI^e siècle d'avoir pour une seule Église deux ou trois papes simultanément ; elle est aujourd'hui d'avoir un seul pape pour deux Églises, la catholique et la post-conciliaire [...]¹³.

Le monde moderne nous présente un spectacle opposé à celui du grand Schisme de l'Occident : deux Églises avec un seul pape¹⁴.

Le texte le plus intéressant, est celui du père Meinvielle. Il date de 1970 : c'est le premier texte que nous connaissons sur le sujet. Le prêtre argentin écrit - et c'est la conclusion de son livre magistral *De la Cabale au progressisme* :

Un même pape présiderait les deux Églises, qui apparemment et extérieurement ne seraient qu'une. Le pape, par ses attitudes ambiguës, contribuerait à maintenir l'équivoque : d'une part, en professant une doctrine irréprochable, il serait la tête de l'Église des promesses ; d'autre part, en produisant des faits équivoques et même réprochables, il apparaîtrait comme un animateur de la subversion et un soutien de l'Église gnostique de la publicité.

L'ecclésiologie n'a pas suffisamment étudié la possibilité d'une hypothèse comme celle que nous proposons ici. Mais, si l'on y réfléchit, la promesse d'assistance à l'Église se réduit à une assistance qui empêche l'erreur de s'introduire sur la Chaire Romaine et dans l'Église même, et qui en outre empêche l'Église de disparaître ou d'être détruite par ses ennemis¹⁵.

RÉFLEXION THÉOLOGIQUE

Notre-Seigneur a promis que les portes de l'enfer - les puissances infernales - ne prévaudront jamais contre Son Église. Celle-ci est donc indéfectible : elle doit continuer jusqu'à la fin des temps à proposer aux âmes de bonne volonté les moyens du salut, à savoir : la saine doctrine, des sacrements valides tirant leur vertu du saint sacrifice de la messe, une authentique vie spirituelle. Tout cela suppose que la hiérarchie catholique durera jusqu'à la fin du monde et pourra - au moins pour ceux qui le veulent bien - remplir son rôle qui consiste à conduire les âmes au ciel.

Par ailleurs, Notre-Seigneur a aussi annoncé que son second avènement serait précédé d'une «tribulation telle qu'il n'y en a point eu depuis le commencement du monde jusqu'à maintenant, et qu'il n'y en aura plus» (Mt 24, 21). Cette tribulation sera accompagnée d'une baisse de la foi au point que Notre-Seigneur s'est demandé s'il trouverait encore la foi sur la terre lors de son second avènement (Luc 18, 8). Cette apostasie est prédite par saint Paul (2 Th 3, 4), et saint Thomas d'Aquin explique, en commentant ce verset, que les peuples chrétiens s'émanciperont de la foi de l'Église romaine¹⁶. Cela semble bien indiquer qu'une bonne partie de la hiérarchie sera infidèle à sa mission.

Dans le temps qui précède la venue de Notre-Seigneur, le soleil et la lune ne donneront plus leur éclat (Mt 24, 29), ce qui, dans le sens symbolique, signifie que l'Église et la société chrétienne perdront leur influence.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS

Nous pouvons maintenant répondre aux objections contre la possibilité d'une unique hiérarchie pour les deux «Églises».

- L'erreur de la première objection est d'imaginer l'Église conciliaire comme une société qui impose formellement le schisme ou l'hérésie, telle une Église orthodoxe ou une communion protestante. Si j'adhère à l'Église anglicane, par exemple, je suis formellement schismatique, voire hérétique, et je ne fais donc plus partie de l'Église catholique.

Mais je peux être conciliaire - c'est-à-dire, pour simplifier, œcuméniste - tout en gardant la foi catholique. Sans doute je mets ma foi, et celle des autres, en danger. Mais je n'abjure pas aussitôt.

¹³ Jean Madiran, éditorial du *Supplément-Voltigeur* n° 39 (juin 1976) de la revue *Itinéraires*. Le texte est reproduit dans le n° spécial hors-série d'*Itinéraires* d'avril 1977 : «La condamnation sauvage de Mgr Lefebvre», p. 113-115.

¹⁴ Gustave Corçaô, «Conversations brésiliennes», *Itinéraires* 187 (novembre 1974), p. 101.

¹⁵ Julio Meinvielle, *De la Cabala al progresismo*, 2^e éd., Buenos-Aires, 1994, p. 363-364.

¹⁶ Les premiers Pères de l'Église pensaient que l'obstacle qui retient la venue de l'Antéchrist était l'empire romain. Saint Thomas, utilisant une remarque de saint Léon le Grand, explique que c'est l'empire spirituel de Rome qui empêche la venue de l'Antéchrist. Il faut donc que cet empire soit ruiné avant la venue de l'Antéchrist («*Discessio a Romano imperio debet intelligi, non solum a temporalis, sed a spirituali, scilicet a fide Catholica Romanæ Ecclesiæ* – la séparation de l'empire romain doit être entendue, non pas seulement de l'empire au sens temporel, mais de l'empire au sens spirituel, c'est-à-dire de la foi catholique de l'Église romaine.») (Commentaire sur 2 Th 3, 4.)

Voilà pourquoi les membres de la hiérarchie, du moment qu'ils ne portent pas leurs erreurs au point de renier la foi catholique, restent membres de la hiérarchie catholique, même quand ils sont conciliaires.

Ce que nous concéderons à l'objectant, c'est que les évêques de la Tradition ne font pas partie de l'Église conciliaire.

- Contrairement à ce que déclare la deuxième objection, les évêques conciliaires et les évêques de la Tradition ne constituent pas deux hiérarchies.

Mgr Lefebvre, en sacrant quatre évêques le 30 juin 1988, a bien protesté contre l'idée d'établir une autre hiérarchie. Il n'y a qu'une hiérarchie, ayant à sa tête le pape et sous lui tous les évêques catholiques (y compris ceux de la Tradition¹⁷).

Lorsqu'un prêtre de la Tradition célèbre la sainte messe, il nomme au canon les membres de la hiérarchie : le pape et l'évêque du lieu.

Ce qui donne une apparence de vérité à l'objection, c'est que le pape et les évêques actuels, le plus souvent, agissent en tant que représentants de l'Église conciliaire : en cette qualité - quand ils promeuvent les nouveaux sacrements, le nouveau catéchisme, etc. - les bons catholiques, avec raison, ne leur obéissent pas.

- Quant à la troisième objection, elle repose sur des affirmations gratuites, comme nous l'avons plusieurs fois expliqué dans cette revue. Personne n'a jamais apporté de preuve décisive que le pape ne soit pas pape, ni que les évêques actuels soient sacrés avec un rite invalide. Il faut donc, à défaut de preuve contraire, les tenir pour les représentants de la hiérarchie, tout en leur résistant quand ils utilisent leur situation pour imposer les erreurs conciliaires.

ANNEXE SUR L'ÉGLISE CONCILIAIRE MGR LEFEBVRE

Quelque temps après avoir reçu la lettre de Mgr Benelli, le 29 juillet, M Lefebvre commentait ainsi cette expression «Église conciliaire» :

Quoi de plus clair ! Désormais c'est à l'*Église conciliaire* qu'il faut obéir et être fidèle, et non plus à l'Église catholique. C'est précisément tout notre problème. Nous sommes *suspens a divinis* par l'*Église conciliaire* et pour l'*Église conciliaire*, dont nous ne voulons pas faire partie.

Cette *Église conciliaire* est une Église schismatique, parce qu'elle rompt avec l'Église catholique de toujours. Elle a ses nouveaux dogmes, son nouveau sacerdoce, ses nouvelles institutions, son nouveau culte, déjà condamnés par l'Église en maint document officiel et définitif.

C'est pourquoi les fondateurs de l'*Église conciliaire* insistent tant sur l'obéissance à l'Église d'aujourd'hui, faisant abstraction de l'Église d'hier, comme si celle-ci n'existait plus.

[...] L'Église qui affirme de pareilles erreurs est à la fois schismatique et hérétique. Cette *Église conciliaire* n'est donc pas catholique. Dans la mesure où le pape, les évêques, prêtres ou fidèles adhèrent à cette nouvelle Église, ils se séparent de l'Église catholique. L'Église d'aujourd'hui n'est la véritable Église que dans la mesure où elle continue et fait corps avec l'Église d'hier et de toujours. La norme de la foi catholique c'est la Tradition¹⁸.

Voici d'autres citations de Mgr Lefebvre¹⁹ :

De ce Concile est née une nouvelle Église réformée que S. Exc. Mgr Benelli appelle lui-même l'*Église conciliaire*²⁰.

Il est aisé de penser que quiconque s'opposera au Concile, leur nouvel évangile, sera considéré comme hors de la communion de l'Église. On peut leur demander de quelle Église ? Ils répondent : de l'*Église conciliaire*²¹.

Ce concile représente, tant aux yeux des autorités romaines qu'aux nôtres, une nouvelle Église qu'ils appellent d'ailleurs « l'*Église conciliaire* ». [...]

Tous ceux qui coopèrent à l'application de ce bouleversement, acceptent et adhèrent à cette nouvelle « *Église conciliaire* » comme la désigne S. Exc. Mgr Benelli dans la lettre qu'il m'adresse au nom du Saint-Père, le 25 juin dernier [1976], entrent dans le schisme²².

La nouvelle messe, comme la nouvelle *Église conciliaire*, est en rupture profonde avec la Tradition et le magistère de l'Église. C'est une conception plus protestante que catholique qui explique tout ce qui a été indûment exalté et tout ce qui a été diminué. [...] La réforme liturgique de style protestant est l'une des plus grandes erreurs de l'Église conciliaire et des plus ruineuses de la foi et de la grâce²³.

Les catholiques qui s'étonnent du langage nouveau utilisé dans « l'*Église conciliaire* » ont avantage à savoir qu'il n'est pas si nouveau, que Lamennais, Fuchs, Loisy l'employaient déjà au siècle dernier, et qu'eux-mêmes n'avaient

¹⁷ Les évêques de la Tradition n'ont pas de juridiction ordinaire, mais ils font partie de la hiérarchie en tant qu'ils ont le caractère épiscopal et qu'ils exercent leur fonction - par exemple donner les sacrements de l'ordre et de la confirmation - en vertu d'une juridiction extraordinaire, pour le salut des âmes.

¹⁸ Lettre manuscrite photocopiee, envoyée par Mgr Lefebvre à ses amis le 29 juillet 1976 et reproduite dans *Le Sel de la terre* 36, p. 10

¹⁹ Nous privilégions les œuvres écrites, qui ont plus de poids. Nous les classons par ordre chronologique, en soulignant nous-mêmes l'expression «Église conciliaire».

²⁰ Mgr Marcel Lefebvre, *J'accuse le Concile*, Martigny, 1976, p. 6 (préface datée du 18 août 1976).

²¹ Mgr Marcel Lefebvre, *J'accuse le Concile*, Martigny, 1976, p. 7.

²² Mgr Marcel Lefebvre, *Un Évêque parle*, t. 2, DMM, 1976, p. 97, 98.

²³ *Lettre ouverte au pape*, supplément au n° 37 de *Fideliter*, janvier-février 1984, p. 10.

fait que ramasser toutes les erreurs qui ont pu courir au cours des siècles²⁴.

Le cardinal Ratzinger s'efforce une fois de plus de dogmatiser Vatican II. Nous avons affaire à des personnes qui n'ont aucune notion de la Vérité. Nous serons désormais de plus en plus contraints d'agir en considérant cette nouvelle *Église conciliaire* comme n'étant plus catholique²⁵.

Louis Veuillot disait : «Deux puissances vivent et sont en lutte dans le monde : la Révélation et la Révolution». Nous avons choisi de garder la Révélation tandis que la nouvelle *Église conciliaire* a choisi la Révolution. La raison de nos vingt années de combat est dans ce choix²⁶.

Comme c'est cet esprit de dialogue libéral qui est inculqué depuis le Concile aux prêtres et aux missionnaires, on comprend pourquoi *l'Église conciliaire* a perdu complètement le zèle missionnaire, l'esprit même de l'Église !²⁷

[...] En attendant que vous puissiez réaliser mon vœu d'une revue détruisant les erreurs du Concile et de *l'Église conciliaire* professées de plus en plus ouvertement par le pape et la curie romaine, remettant en lumière la doctrine catholique. Désormais nous avons affaire à des assassins de la foi catholique, sans aucune vergogne !²⁸

Terminons par un extrait du sermon de Mgr Lefebvre du 30 juin 1988, lors du sacre de quatre évêques :

Vos applaudissements tout à l'heure, je pense, n'étaient pas une manifestation purement temporelle ; c'était une manifestation spirituelle traduisant votre joie d'avoir enfin des évêques et des prêtres catholiques qui sauvent vos âmes, qui donnent à vos âmes la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par la doctrine, par les sacrements, par la foi, par le saint sacrifice de la Messe. Vie de Notre-Seigneur dont vous avez besoin pour aller au ciel et qui est en train de disparaître partout dans cette *Église conciliaire*. Elle suit des chemins qui ne sont pas des chemins catholiques. Ils mènent tout simplement à l'apostasie. [...]

Si je suis dans l'erreur, si j'enseigne des erreurs, il est clair que l'on va me remettre dans la vérité, dans l'esprit de ceux qui m'envoient cette feuille à signer. C'est-à-dire, si vous reconnaissez vos erreurs, nous vous aiderons à revenir dans la vérité. Quelle est cette vérité pour eux, sinon la vérité de Vatican II, sinon la vérité de cette *Église conciliaire* ? Par conséquent, il est clair que pour le Vatican, la seule vérité qui existe aujourd'hui, c'est la vérité conciliaire. C'est l'esprit du Concile. C'est l'esprit d'Assise. Voilà la vérité d'aujourd'hui. Et cela, nous n'en voulons pas, pour rien au monde. [Applaudissements très prolongés.] [Sermon du 30 juin 1988.]

QUELQUES AUTRES CITATIONS

Il n'y a pas que Mgr Lefebvre qui ait employé cette expression. Déjà le père Calmel, en 1971, parlait de la fausse *Église post-conciliaire* :

La fausse Église qui se montre parmi nous depuis le curieux concile de Vatican II s'écarte sensiblement, d'année en année, de l'Église fondée par Jésus-Christ. La *fausse Église post-conciliaire* se contredivise de plus en plus à la sainte Église qui sauve les âmes depuis vingt siècles (et par surcroît illumine et soutient la cité). La *pseudo-Église* en construction se contredivise de plus en plus à l'Église vraie, à la seule Église du Christ, par les innovations les plus étranges tant dans la constitution hiérarchique que dans l'enseignement et les mœurs²⁹.

Sous des expressions analogues, on retrouve la même notion chez Gustave Corçaô en 1974 et en 1978 :

Ce désordre qui règne dans le christianisme s'amplifie de jour en jour, et nous laisse dans une situation unique dans l'histoire, après la sainte nativité de Notre-Seigneur : nous ne savons plus où est notre Église ! Par les signes visibles, nous avons une idée de cauchemar : le monde moderne nous présente un spectacle opposé à celui du grand Schisme de l'Occident : deux Églises avec un seul pape³⁰.

Ma ferme et tenace conviction, tant de fois soutenue ici, là-bas et ailleurs, est qu'entre la religion catholique professée il y a quelques années encore dans tout le monde catholique et cette religion ouvertement imposée au siècle comme «nouvelle», «progressiste», «évoluée», il existe une différence d'espèce, ou différence par altérité. Nous avons donc actuellement deux églises, gouvernées et servies par une même hiérarchie : l'Église catholique de toujours, et l'Autre. [...]

Notez bien, lecteur, que lorsqu'il m'arrive de donner à cet Autre le nom d'Église «post-conciliaire», ce n'est aucunement pour insinuer dans les esprits l'idée malheureuse qu'après le Concile l'Église de Jésus-Christ elle-même se serait transformée, au point de devenir méconnaissable, ni que les fidèles de bonne doctrine catholique devraient se soumettre par pure discipline à cette nouvelle forme visible de l'Église, bien que la majorité de ses prédications et nouveaux enseignements soient radicalement étrangers et parfois contraires à la doctrine catholique. Non, l'Église catholique, apostolique et romaine continue d'exister dans le monde d'après le Concile, soumise à de dures épreuves, mais toujours permanente et fidèle dans la garde du dépôt sacré.

Si le lecteur me demande maintenant quelles différences essentielles séparent ces deux religions, je réponds : une différence d'esprit, une différence de doctrine, une différence de culte et une différence de morale. Comment suis-je

²⁴ Mgr Marcel Lefebvre, *Lettre ouverte aux catholiques perplexes*, Paris, Albin Michel, 1985, ch. 16.

²⁵ Lettre de Mgr Lefebvre à Jean Madiran, le 29 janvier 1986.

²⁶ Conférence de Mgr Lefebvre à Ecône en septembre 1986, reproduite dans *Fideliter* n° 55, p. 18.

²⁷ Mgr Marcel Lefebvre, *Ils l'ont découronné. Du libéralisme à l'apostasie. La tragédie conciliaire*, Sainte-Foy lès Lyon, Fideliter, 1987, p. 104.

²⁸ Lettre de Mgr Lefebvre au père prieur d'Avrillé, 7 janvier 1991.

²⁹ P. Roger-Thomas Calmel O.P., «Autorité et sainteté dans l'Église», *Itinéraires* 149 (janvier 1971), p. 13-19. Reproduit dans *Le Sel de la terre* 12 bis, p. 121-125.

³⁰ Gustave Corçaô, «Conversations brésiliennes», *Itinéraires* 187 (novembre 1974), p. 101.

parvenu à me forger une conviction aussi effrayante ? Eh bien, comme tous les catholiques qui la partagent avec moi : par des années de souffrance et de réflexion. Nous avons d'abord confronté les nouveaux textes, les nouvelles allocutions, les nouvelles publications pastorales avec la doctrine enseignée dans l'Église jusqu'à ... avant-hier. A commencer par les textes émanant des plus hauts échelons, dont l'examen douloureux nous force à conclure qu'ils s'inspirent d'un autre esprit, s'enracinent dans une autre doctrine. Citons-en quelques uns : *Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps* (*Gaudium et spes*) ; *Décret sur l'œcuménisme* (*Unitatis redintegratio*) ; *Déclaration sur la liberté religieuse* (*Dignitatis humanæ*) ; *Discours de clôture du concile*, le 7 décembre 1965 ; *Institutio generalis* du *Novus ordo Missæ*, article 7 (dans sa première rédaction, de 1967, et aussi dans la seconde de 1970)³¹.

En 1976, dans le *Supplément-Voltigeur* de la revue *Itinéraires*, Jean Madiran écrivait :

HORS DE QUELLE ÉGLISE ?

Dans son discours au consistoire du 24 mai [1976], où Mgr Lefebvre est plusieurs fois nommé, Paul VI [...] l'accuse de «se placer hors de l'Église». Mais hors de laquelle ? Il y en a deux. Et Paul VI n'a pas encore renoncé à être le pape de ces deux Églises simultanément. Dans ces conditions, «hors de l'Église» demeure équivoque et ne tranche rien.

Qu'il y ait présentement deux Églises, avec un seul et même Paul VI à la tête de l'une et de l'autre, nous n'y sommes pour rien, nous ne l'inventons pas, nous constatons qu'il en est ainsi.

Plusieurs évêchés qui se déclarent en communion avec le pape, et que le pape ne rejette point de sa communion, sont objectivement sortis de la communion catholique. [...] Oui, mais prévaricateurs, déserteurs, imposteurs, Paul VI reste à leur tête sans les désavouer ni les corriger, il les garde dans sa communion, il préside à cette Église-là aussi. [...]

Si le Concile a été constamment interprété comme il l'a été, c'est avec le consentement actif ou passif des évêques en communion avec le pape. Ainsi s'est constituée une Église conciliaire, différente de l'Église catholique. [...]

Il y a deux Églises sous Paul VI. Ne pas voir qu'elles sont deux, ou ne pas voir qu'elles sont étrangères l'une à l'autre, ou ne pas voir que Paul VI jusqu'ici préside à l'une et à l'autre, c'est de l'aveuglement, et dans certains cas peut-être un aveuglement invincible. Mais, l'ayant vu, ne pas le dire serait la complicité de son silence à une anomalie monstrueuse.

Gustave Corçaô dans la revue *Itinéraires* de novembre 1974 puis le P. Bruckberger dans *L'Aurore* du 18 mars 1976 l'ont publiquement remarqué : la crise religieuse n'est plus comme au XVI^e siècle d'avoir pour une seule Église deux ou trois papes simultanément ; elle est aujourd'hui d'avoir un seul pape pour deux Églises, la catholique et la post-conciliaire [...]³².

Le père Meinvielle, en 1970, parlait d'*Église de la publicité* pour désigner ce que nous nommons l'Église conciliaire ; mais il décrit bien la situation actuelle, d'une même hiérarchie gouvernant deux Églises.

Point n'est besoin d'une grande perspicacité pour voir que depuis cinq siècles le monde se conforme à la tradition cabalistique. Le monde de l'Antéchrist approche rapidement. Tout concourt à l'unification totalitaire du fils de la perdition. D'où, aussi, le succès du progressisme. Le christianisme se sécularise ou s'athéisme.

Comment, dans cet âge cabalistique, s'accompliront les promesses d'assistance de l'Esprit divin à l'Église et comment se réalisera le «*portae inferi non prevalebunt*», les portes de l'enfer ne prévaudront pas, il n'appartient pas à l'esprit humain de le savoir. Mais, de même que l'Église a commencé par être une graine minuscule (Mt 13, 32), puis est devenue un arbre, et un arbre touffu, sa ramure peut se réduire et elle peut avoir une réalité beaucoup plus modeste. Nous savons que le «*mysterium iniquitatis*» est déjà à l'œuvre (2 Th 2, 7) ; mais nous ne connaissons pas les limites de son pouvoir. Il n'est pourtant pas difficile d'admettre que l'Église de la publicité [celle qui apparaît dans la presse et à la télévision] peut être gagnée par l'ennemi et se changer d'Église catholique en Église gnostique. Il peut y avoir deux Églises, l'une de la publicité, Église magnifiée dans la propagande, avec des évêques, des prêtres et des théologiens «publicisés», et même avec un pontife aux attitudes ambiguës ; l'autre, Église du silence, avec un pape fidèle à Jésus-Christ dans son enseignement et avec quelques prêtres, évêques et fidèles qui lui soient attachés, éparpillés comme «*pusillus grex*» par toute la terre. L'Église des promesses serait cette dernière, et non la première, qui pourrait faire défection. Un même pape présiderait les deux Églises, qui apparemment et extérieurement ne seraient qu'une. Le pape, par ses attitudes ambiguës, contribuerait à maintenir l'équivoque : d'une part, en professant une doctrine irréprochable, il serait la tête de l'Église des promesses ; d'autre part, en produisant des faits équivoques et même réprouvables, il apparaîtrait comme un animateur de la subversion et un soutien de l'Église gnostique de la publicité.

L'ecclésiologie n'a pas suffisamment étudié la possibilité d'une hypothèse comme celle que nous proposons ici. Mais, si l'on y réfléchit, la promesse d'assistance à l'Église se réduit à une assistance qui empêche l'erreur de s'introduire sur la chaire romaine et dans l'Église même, et qui en outre empêche l'Église de disparaître ou d'être détruite par ses ennemis³³.

³¹ Gustave CORÇAÔ, article «L'Autre», *Itinéraires* n° 223, mai 1978.

³² Jean Madiran, éditorial du *Supplément-Voltigeur* n° 39 (juin 1976) de la revue *Itinéraires*. Le texte est reproduit dans le n° spécial hors-série d'*Itinéraires* d'avril 1977 : «*La condamnation sauvage de Mgr Lefebvre*», p. 113-115.

³³ Julio Meinvielle, *De la Cabala al progresismo*, 2^e éd., Buenos-Aires, 1994, p. 363-364. Les promesses se trouvent en particulier dans Mt 16, 13-20 ; 28, 18-20 ; Jn 14, 16-26.